

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

A renvoyer à  
Mme Annick ANTHOON-HERMANN  
Faculté de droit - CDGEP  
Place Montesquieu, 2  
1348 Louvain-la-Neuve  
Tél : 010/47 47 11 – Fax: 010/47 47 09  
E-mail : [annick.anthoon@uclouvain.be](mailto:annick.anthoon@uclouvain.be)

Nom : .....

Prénom : .....

Organisme et titre : .....

Adresse : .....

Tél : .....

Fax : .....

E-mail : .....

- S'inscrit au colloque du 31 mai 2010 sur « Les enjeux d'une réforme du régime des cultes en Région de Bruxelles-Capitale »
- S'inscrit au buffet dînatoire (gratuit)

Date : .....

Signature : .....



### Lieu :

Fondation Universitaire  
Rue du Champs de Mars, 30  
1000 Bruxelles

Information et mise-à-jour :  
[www.colloquecultes.be](http://www.colloquecultes.be)

### Secrétariat du Colloque :

Mme Annick ANTHOON-HERMANN  
Faculté de droit - UCL  
Place Montesquieu, 2  
1348 Louvain-la-Neuve  
Tel.: 010/47 47 11 – Fax: 010/47 47 09  
E-mail: [annick.anthoon@uclouvain.be](mailto:annick.anthoon@uclouvain.be)

### Inscription :

gratuite mais obligatoire  
via le formulaire joint ou  
online via [www.colloquecultes.be](http://www.colloquecultes.be)

Organisé par la Chaire Droit et Religions  
avec la collaboration des Instituts  
de recherche JUR-I et RSCS de l'UCL



à l'initiative  
et avec le soutien de la  
Région de Bruxelles-Capitale



# Les enjeux d'une réforme du régime des cultes en Région de Bruxelles-Capitale

## Un colloque de réflexion

### le 31 mai 2010

de 9h à 18h

Fondation Universitaire  
Rue du Champs de Mars, 30  
1000 Bruxelles

## Le cadre du Colloque

Le régime des cultes relève, en grande partie, de la compétence des régions. Celles-ci maîtrisent, en particulier, le statut des établissements chargés du temporel des cultes. Inspirées par des principes vieux de 200 ans, les règles actuelles sont-elles encore adéquates dans la société bruxelloise d'aujourd'hui ? Avant de s'engager dans une réforme, la Région de Bruxelles-Capitale organise en partenariat avec l'UC.L une démarche de réflexion scientifique destinée à cerner les caractéristiques propres à Bruxelles et à mettre en évidence les enjeux de modifications possibles.

Le colloque permettra de réfléchir de façon ouverte et experte l'ensemble des problématiques susceptibles d'interagir avec une réforme du régime juridique des cultes spécifique à la Région de Bruxelles-Capitale. Faisant suite à trois sessions préparatoires, le colloque tendra, d'une part, à clarifier le contexte et les enjeux de l'organisation des cultes à Bruxelles, et, d'autre part, à définir les articulations juridiques de la matière. Il débouchera sur l'élaboration de scénarios de réforme du régime des cultes, au regard des contraintes juridiques fédérales et internationales.

Le colloque s'adresse donc aux responsables publics, aux représentants des cultes et convictions, aux responsables des établissements publics du temporel des cultes, aux acteurs collectifs et sociaux actifs dans le domaine, ainsi qu'à toute personne intéressée par la problématique. Les débats se tiendront en français et en néerlandais, avec traduction simultanée.

## Le programme du Colloque

09h00 — Allocution

09h15 — Introduction et présentation

Louis-Léon Christians, Diane Déom

### Session 1

#### Régulation, contexte et enjeux larges d'une réforme juridique des cultes à Bruxelles

09h30

#### Les spécificités de la Région de Bruxelles

- Les spécificités socio-éco, urbaines et régionales de Bruxelles  
Pr. Andrea Réa (ULB)

- Les spécificités religieuses de Bruxelles

Pr. Olivier Servais (UCL)

10h15

#### Les enjeux démocratiques et de cohésion sociale d'une réforme juridique des cultes

- Approche macro : les cultes et les villes,  
Pr. Natalie Luca (EHESS, Paris)

- Approche micro socio-politique à Bruxelles,  
Dr Corinne Torrekens (ULB)

11h00 — Discutants et débat

11h15 — Pause

11h30

#### Les enjeux économiques d'une réforme juridique des cultes

- Des bâtiments de culte classés ou non classés: les conséquences de la patrimonialisation  
Pr Thomas Coomans (VUB et CRMS)

- Les enjeux financiers et budgétaires,  
M. Jean-François Husson (Gifop)

12h15 — Discutants et débat

### Session 2

#### Les cadres et enjeux juridiques

14h00

#### Réformes régionales des régimes des cultes : expériences

- Nouvelles expériences belges,  
Pr. Patrick De Pooter (IICT, UA)

- Nouvelles expériences de régionalisation en Italie  
Pr. Marco Ventura (Sienna)

- Discutants

15h00

#### Réforme bruxelloise des régimes des cultes : modèles et contraintes

- Modèles et contraintes du droit européen,  
Pr. Adriaan Overbeek (Amsterdam)

- Modèles et contraintes du droit belge,  
Pr. Rik Torfs (KULeuven)

16h00 — Pause

16h30

#### Réforme bruxelloise des régimes des cultes :

#### Scénarios juridiques et scénarios sociologiques

- Scénarios,

Pr. Louis-Léon Christians et

Pr Diane Déom (UCL)

- Panel interuniversitaire (\*)

(\*) Mr Frédéric Bouhon (ULg), Dr Hassan Boussetta (ULg) ; Pr. Felice Dassetto (UCL), Henri de Cordes (Ciaosn), Pr. Hugues Dumont (FUSL), Pr. Frank Fregosi (Strasbourg), Pr. Michel Magits (VUB), Dr Ural Manço (FUSL), Pr. Brigitte Marschale (Cismoc - UCL), Pr. Marie-Françoise Rigeux, (FUSL) Caroline Sagesser (ULB), Pr. Jean-Philippe Schreiber (Clerl - ULB), Pr. Serge Schmitz (ULg) ; Pr. Ph. Van Parijs (UCL), NN. (presentists).